



Stop Violence en Gruyère présente son projet pour 2013 :

C'est l'abus comme t'as bu !

Pour l'année 2013, l'Association Stop Violence en Gruyère souhaite diriger ses priorités sur les dangers liés à la « biture express » auprès des jeunes. Cette thématique de la surconsommation d'alcool constitue une problématique très actuelle et l'Association gruérienne désire y amener un ensemble de réponses en 4 temps.

En premier lieu, l'assemblée générale de Stop Violence en Gruyère se tiendra le jeudi 23 mai à 18h30 dans les nouveaux locaux de la Banque Cantonale de Fribourg à Bulle, Place des Alpes 16. À cette occasion et dans le cadre de la semaine alcool en Suisse (du 18 au 26 mai), des représentants du Plan National Alcool (PNA) au niveau fédéral et des représentants du Plan Cantonal Action Alcool (PCAA) de l'Etat de Fribourg viendront présenter ce qui se fait déjà à ces deux étages institutionnels. L'idée première est d'**informer**, de **sensibiliser** et de **rendre visible** cette thématique. L'Assemblée se terminera par la présentation des actions prévues par Stop Violence dans ce cadre-là.

Le deuxième pan de la démarche se veut plus concret, avec l'élaboration, en collaboration avec REPER, d'une **directive à l'attention des organisateurs-trices de manifestations**. REPER avait déjà contribué à la réalisation d'un petit guide (« Une fête réussie c'est... ») il y a quelques années, en collaboration avec l'ISPA (devenue Addiction suisse) et Radix notamment. Il a été décidé de refaire un petit guide en y intégrant également des aspects légaux. Le but visé serait de proposer, *in fine*, une **labellisation** du même style que le label valaisan « fiesta ».

Ensuite, avec, par et pour les jeunes, Stop Violence va mettre sur pied un **concours**. Il s'agit, pour les jeunes Gruériens âgés de 15 à 18 ans (2ème et 3ème du CO, 1ère et 2ème du Collège, 1^{ère} et 2^{ème} de l'EPAC), de mettre en scène un clip vidéo ou une affiche (dessin, photo, BD) présentant la « biture express » et ses conséquences et dangers. Le ton de ce concours se veut « trash » et a pour ambition de **faire participer les jeunes** eux-mêmes dans l'élaboration d'outils qui serviront de supports pour la campagne de prévention y relative. Le concours sera lancé à la mi-juin avec une date de remise à la mi-septembre. Un jury choisira ensuite le meilleur film ainsi que le meilleur support papier. Comme l'Association disposera d'un stand durant 2-3 jours au comptoir gruérien, un prix du public (pour chaque catégorie) sera également décerné. La remise des prix se fera ainsi dans le cadre du comptoir.

Finalement, Stop Violence va encore mettre sur pied une ou deux conférences publiques pour **informer largement sur les conséquences et méfaits liés à une surconsommation d'alcool chez les jeunes**. La première se déroulera à Espace Gruyère dans le cadre du comptoir et de la remise des prix du concours. Des premiers contacts ont déjà été noués, notamment avec le Dr Zullino du Service d'addictologie du HUG. La deuxième conférence interviendra plus tard, avec comme idée de recueillir des témoignages de personnes en lien direct avec notre thématique : ambulancier, urgentiste, parent ayant perdu un enfant à cause d'une overdose d'alcool, etc.



Stop Violence en Gruyère présente le concours : C'est l'abus comme t'as bu !

Qui :

- > 2ème-3ème du CO (Bulle et la Tour-de-Trême)
- > 1ère-2ème du Collège du Sud
- > 1ère-2ème de l'EPAC à Bulle
- > la classe correspond à celle fréquentée en juin 2013
- > seul, à 2, 3 ou 4

Quoi :

- > petit film fictif (max. 30 secondes) ou
- > support papier (A2, A3 ou A4)
- > représentant la surconsommation d'alcool auprès des jeunes (« biture express ») et les dangers et conséquences liées

Où :

- > remettre le projet (film sur CD, original pour le papier) à la Préfecture au Château de Bulle
- > apporter le formulaire d'inscription avec signature des parents en même temps

Quand :

- > jusqu'au 15 septembre 2013

Prix :

- > le prix du jury pour la catégorie support papier (*1 bon de 500CHF dans une agence de voyage pour le groupe, qu'il soit composé d'une, 2, 3 ou 4 personnes*),
- > le prix du jury pour la catégorie support vidéo (*1 bon de 500CHF dans une agence de voyage pour le groupe, qu'il soit composé d'une, 2, 3 ou 4 personnes*),
- > le prix du public pour la catégorie support papier (*1, 2, 3 ou 4 abonnement(s) de 8 entrées au cinéma de Bulle, en fonction du nombre de personnes dans le groupe*),
- > le prix du public pour la catégorie support vidéo (*1, 2, 3 ou 4 abonnement(s) de 8 entrées au cinéma de Bulle, en fonction du nombre de personnes dans le groupe*).

Suite :

- > les projets vainqueurs seront utilisés pour une campagne de prévention dans l'espace public : écoles, bars, ville (?), cinéma (?)

Plus d'infos : www.stopviolence.ch



Jury pour le concours de Stop Violence en Gruyère :

C'est l'abus comme t'as bu !

Un-e Représentant-e de REPER :

Emmanuel Nobile, chargé de prévention au secteur Information et Projets

Un-e Représentant-e du milieu scolaire :

Un-e Président-e de société de jeunesse :

Un-e Représentant-e de l'Eikon, Ecole des métiers de Fribourg en art et communication :

Un-e Représentant-e du Centr'Anim de Bulle :

Joël Schneider, travailleur social de rue de la ville de Bulle



Formulaire d'inscription concours : C'est l'abus comme t'as bu !

[Chaque participant-e- doit remplir une fiche personnelle. Un groupe de 3 personnes rendra ainsi 3 fiches. A remettre avec le projet à la Préfecture de Bulle, au Château.]

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

NPA et localité : _____

Ecole fréquentée en juin 2013 et numéro de classe : (ex : CO de Bulle, classe 3-04)

Numéro de téléphone de la maison : _____

Numéro de portable personnel : _____

Le projet a été réalisé : ☐ seul ☐ à 2 ☐ à 3 ☐ à 4

> Si le projet a été réalisé à plusieurs, nom et prénom des autres participant-e-s :

☐ Je certifie avoir pris connaissance du règlement de concours, connais les consignes, les accepte et les respecte.

Signature du-de la participant-e : _____

☐ J'accepte que mon enfant participe au concours de Stop Violence en Gruyère et certifie avoir pris connaissance du règlement. J'accepte que son projet puisse être utilisé, par la suite, pour la campagne publicitaire sur la surconsommation d'alcool auprès des jeunes.

Signature du-de la représentant-e légal-e : _____